

Bureau de la métropole du 29 septembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

Date de convocation
15 septembre 2017

Conseillers en exercice
39

Président : M. François CUILLANDRE

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 29 septembre 2017 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, Mme B. ABIVEN, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M D. CAP, M. M. COATANEA, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme I. MELSCOET, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, Vice-Présidents.

Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme B. MALGORN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, Conseillers.

M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. B. SIFANTUS, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. P. KARLESKIND, Vice-Présidents.

, Mme I. GUERIN, M. R. HERVE, M. R. SALAMI, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

M. P. APPERE, M. F. PELLICANO, Conseillers délégués.

B 2017-09-229 SERVICES A LA POPULATION

SA Stade Brestois 29 : Approbation d'un projet de convention entre Brest métropole et la SA Stade Brestois 29, portant attribution d'une subvention pour le centre de formation de football du Stade Brestois 29 pour la saison 2017 - 2018.

Le rapporteur, M. Alain MASSON
donne lecture du rapport suivant

SERVICES A LA POPULATION – SA Stade Brestois 29 : Approbation d'un projet de convention entre Brest métropole et la SA Stade Brestois 29, portant attribution d'une subvention pour le centre de formation de football du Stade Brestois 29 pour la saison 2017 - 2018.

EXPOSE DES MOTIFS

Le soutien aux structures contribuant à la formation des joueurs professionnels relève de la compétence de Brest métropole en matière de soutien au sport professionnel. La Société Anonyme (SA) Stade Brestois 29 gère un centre de formation dont l'objectif est de former des jeunes footballeurs à une carrière professionnelle, tout en leur permettant de bénéficier d'une scolarité adaptée.

Le centre de formation du Stade Brestois 29 a été agréé par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

La SA Stade Brestois 29 sollicite une aide de Brest métropole pour le fonctionnement de ce centre de formation.

Dans le cadre de l'exercice des compétences de la métropole dans le domaine du sport professionnel, il est donc proposé au Bureau de la métropole d'autoriser le versement à la SA Stade Brestois 29 d'une subvention de 48 000 € pour la saison sportive 2017-2018.

DELIBERATION

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes d'approuver la convention financière (saison 2017-2018) entre Brest métropole et la SA Stade Brestois 29 pour le centre de formation, portant attribution d'une subvention, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à la signer.

Avis commissions :

Avis de la Commission Attractivité, Développement Economique et Emploi : FAVORABLE A LA MAJORITE

Décision du Bureau de la métropole :

ADOPTE A L'UNANIMITE